

Pauvreté relative et conditions de vie en France

Madior Fall et Daniel Verger*

La population française n'a pas cessé de croître durant la période récente. Le taux de natalité reste un des plus forts d'Europe. Une espérance de vie élevée, surtout pour les femmes est aussi une caractéristique de la démographie française. Un âge de fin d'études plutôt tardif associé à une fin d'activité précoce conduit à un taux d'activité relativement faible. Depuis le début des années 1990, à l'exception d'une embellie de 1997 à 2001, le chômage est resté à un niveau proche de 10 %. L'urbanisation du territoire ne cesse de croître, le phénomène de périurbanisation ayant d'ailleurs tendance à affaiblir les traditionnelles différences entre la ville et la campagne. Le niveau de vie moyen est l'un des plus élevés au monde ; il continue à croître. La structure de la consommation en découle, avec des dépenses consacrées au logement représentant désormais le premier poste dans le budget des ménages, devant l'alimentation et les coûts de transport et de télécommunication.

Plus inégalitaire que les pays de l'Europe du Nord, la France l'est moins que la Grande Bretagne ou les pays de la péninsule ibérique. Si la pauvreté monétaire, stable, touche un peu plus d'un ménage sur dix, c'est près d'un tiers d'entre eux qui expriment un net sentiment de difficulté d'existence. En France comme dans les autres pays européens, la pauvreté est multiforme : la faiblesse des ressources monétaires, la difficulté à équilibrer son budget et la mauvaise qualité des conditions de vie concernent des populations pauvres qui, même si elles présentent des traits communs, sont différentes. Les ménages cumulant les trois formes de pauvreté sont surtout constitués de personnes ayant un faible niveau de diplômes, davantage touchées par le chômage ; les familles monoparentales et les personnes seules, surtout les hommes seuls, sont les plus exposés, ainsi que les ménages touchés par des problèmes de santé.

** Madior Fall fait partie du département Sciences sociales, agriculture, alimentation de l'Inra et de la division Revenus et patrimoine des ménages de l'Insee et Daniel Verger est chef de l'unité Méthodes statistiques à l'Insee. Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.*

Remarque liminaire :

La rédaction de cet article peut surprendre le lecteur français : elle est dictée par la volonté de respecter le cadre comparatif adopté dans l'ensemble du numéro. La vue d'ensemble qui en constitue la première partie est volontairement très résumée, de façon à entrer dans le format prescrit aux divers pays (volume global, choix des thèmes abordés) : elle vise plus à permettre au lecteur de mieux appréhender les spécificités des pays étrangers étudiés en ayant un point de comparaison facile à retrouver avec la France qu'à apporter des éléments nouveaux sur la situation française, étudiée beaucoup plus en détail dans les rapports sur les comptes de la nation ou dans des publications comme France Portrait Social. L'analyse de la pauvreté actualise les résultats publiés en 1997, mais à nouveau dans la perspective comparative adoptée : le modèle économétrique retenu est volontairement moins complet que celui adopté antérieurement, abandonnant des variables explicatives pertinentes, comme le degré d'isolement social, faute de pouvoir en disposer dans les données relatives aux autres pays. À nouveau il s'agit de fournir un point de comparaison permettant de mieux se représenter les similitudes et dissemblances entraînées par des histoires politiques et économiques différentes au niveau de la caractérisation des populations défavorisées. Des références complémentaires sont citées en bibliographie à destination du lecteur intéressé par une analyse plus en profondeur du cas français (Économie et Statistique de 1997, publications régulières de l'Observatoire de la pauvreté, etc.).

En 1999, la population française métropolitaine (1) s'élève à 58,5 millions d'habitants (60,2 millions d'habitants en 2004) ce qui la place de par sa taille au 2^e rang européen derrière l'Allemagne et au 19^e rang mondial. La pyramide des âges (cf. graphique I) présente une forme rétrécie à la base dite parfois en « meule de foin » : les groupes d'âges les plus jeunes sont moins nombreux que ceux d'âges plus élevés, ce qui est le cas depuis le milieu des années 1930. Ainsi, la France se classe parmi les pays dont l'âge médian est élevé (37 ans) ; les personnes de 65 ans et plus représentent 15,2 % de la population. Cette structure démographique résulte d'une espérance de vie qui compte parmi les plus élevées au monde (Pison 2005), avec un net différentiel entre hommes et femmes en faveur de celles-ci (84 ans contre 77, valeur dépassée par le seul Japon et égalée uniquement en Espagne), jointe à une certaine stabilité du taux de croissance de la population, autour de 0,5 % par an depuis presque 20 ans. La natalité a moins baissé que dans le reste de l'Europe et, avec un taux de treize pour mille en 2004, la France est désormais, après l'Irlande et *ex aequo* avec les Pays-Bas, le pays européen ayant la natalité la plus dynamique.

Un âge de fin d'études élevé, et une cessation précoce d'activité, facilitée par des mesures spécifiques comme les préretraites, font que le taux d'activité des 15-64 ans n'est que de 69,3 % en 2003 et en 2004. Il est particulièrement faible pour les jeunes et les 55 ans et plus. Le pourcentage d'actifs âgés de moins de 25 ans est passé de 12,4 % à 8,6 % de 1990 à 2003, le taux d'activité pour cette classe d'âge

passant de 36,4 % en 1990 à environ 34 % en 2003 et 2004, d'après la série des enquêtes *Emploi*. Sur la même période, pour les 55-64 ans, le pourcentage d'actifs est passé de 38,1 % à 43,6 %.

La croissance démographique et le développement de l'activité féminine (le taux d'activité est passé de 51,5 % en 1975 à 63,4 % en 2003 ; cf. graphique II) expliquent que, durant la décennie 1990, la population active a néanmoins crû de 156 000 actifs en moyenne par an. En plus de ces évolutions structurelles, les années 1990 sont marquées par un taux de chômage élevé (autour de 10 % : 10,1 % en 1992, 9,7 % en 2003) et ce malgré une baisse sensible entre 1997 et 2001. Plus élevé dans les zones urbaines qu'à la campagne, le chômage a longtemps touché particulièrement les jeunes. Mais leur situation s'est améliorée au cours de la décennie. Alors qu'en 1990, la part des moins de 25 ans dans la population des chômeurs représentait un peu moins de 26 %, elle a diminué entre 1990 et 1998, pour n'être plus que de 18 % entre 1998 et 2000, alors que leur part dans la population ne baissait que plus lentement (cf. graphique III). Pour les hommes de 15 à 24 ans, le taux de chômage (au sens du BIT) (2) est passé de 20,3 % en décembre 1997 à 15,4 %

1. Cette étude est restreinte à la France dite métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion) qui comptent 1,7 million d'habitants, de même que les territoires d'outre-mer en sont exclus.

2. Il s'agit ici de chiffres corrigés des variations saisonnières provenant de la série de référence des taux de chômage, calculée en rapportant le nombre de chômeurs Bit fourni par l'enquête *Emploi* au nombre d'actifs provenant des données administratives ; ils diffèrent donc légèrement des taux qui seraient observés uniquement au travers de l'enquête.

en décembre 2000 pour remonter à 21,7 % en décembre 2004 ; pour les femmes de la même tranche d'âge, le mouvement a le même profil, passant de 28,7 % à 21,1 % et à 24,3 % (Insee, 2005).

Si le chômage des moins de 25 ans a eu alors tendance à se résorber, c'est sans doute en partie à la suite de mesures spécifiques telles que l'exonération de certaines charges pour les entreprises embauchant des jeunes, la création d'un ensemble d'emplois « jeunes » dans la fonction publique d'État, essentiellement dans la police et au Ministère de l'Éducation, la fonction publique hospitalière, les collectivités locales et au sein des associations. La fin de certains de ces dispositifs (en particulier celle des « emplois jeunes »), n'est sans doute pas étrangère à la légère remontée de la part des jeunes dans la population des chômeurs dans les années récentes. La création, durant l'été 2005, des contrats « nouvelle embauche » pourrait dans les mois à venir modifier ce constat.

Le taux d'emploi, calculé comme la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15-64 ans), est la résultante des comportements d'activité et de la situation vis-à-vis du chômage ; il est légèrement inférieur à la valeur observée pour l'Union européenne à quinze : 63,1 % contre 64,7 %, nettement en retrait par rapport aux valeurs observées pour le Danemark, les Pays-Bas, la Suède ou le Royaume-Uni qui dépassent toutes 70 % (France Portrait Social 2005-2006).

Une France de plus en plus urbaine

En un demi-siècle, le nombre de villes ou de cantons de plus de 200 h/km² a augmenté de 45 % d'après les recensements de 1954 et de 1999.

Tableau 1
Répartition des ménages par type de commune et âge de la personne de référence

Âge de la personne de référence	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 30 ans	7,0	6,1	6,8
De 30 à 39 ans	18,0	20,3	18,5
De 40 à 49 ans	21,5	15,4	20,2
De 50 à 59 ans	15,6	15,0	15,5
De 60 à 69 ans	12,1	14,8	12,7
70 ans et plus	25,8	28,4	26,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Structure par type de commune	79,3	20,7	100,0

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Ainsi, en 1999, si la densité de population est de 120 habitants par kilomètre carré, 60 % de la population est urbaine et trois ménages sur quatre vivent en ville. Ces ménages urbains sont globalement plus jeunes si l'on considère l'âge de la personne de référence (cf. tableau 1), l'âge médian étant de 37 ans en zone urbaine et de 40 ans en zone rurale. La périurbanisation qui ne cesse de s'étendre contribue cependant à atténuer les distinctions traditionnelles de modes de vie entre l'urbain et le rural (Herpin et Verger, 2000).

Les forts pourcentages de personnes vivant seules et en couple sans enfant (cf. tableau 2) sont cohérents avec ce qu'on observe sur la pyramide des âges, notamment la part élevée dans la population de personnes âgées qui, le plus souvent, vivent sans enfant à domicile. Ceci reflète aussi le fait que nombre d'étudiants forment un ménage indépendant. Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses.

Plus de 20 % des personnes de référence ont fait des études supérieures (cf. tableau 3). À un peu moins de 30 % d'ouvriers dont 22 % d'ouvriers qualifiés correspond un fort pourcentage de « cols blancs » (50 % dont 14 % de cadres et 17 % de professions intermédiaires) (cf. tableau 4).

Tableau 2
Ménages par type de famille (1)

En %

Type de famille	Urbain	Rural	Ensemble
Homme seul	16,0	10,5	14,9
Femme seule	22,6	16,2	21,3
Couple sans enfant	21,4	27,6	22,7
Couple avec un enfant	11,1	11,8	11,2
Couple avec deux enfants	11,1	11,8	11,2
Couple avec trois enfants ou plus	4,5	3,5	4,3
Famille monoparentale	4,4	1,6	3,8
Autre ménage	8,9	17,0	10,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

1. Le type de ménage utilise une définition où seule la nature des liens (parents-enfants, conjoint, etc.) importe ; aucune limite d'âge n'intervient (en particulier dans la définition de qui est considéré comme enfant).

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Tableau 3
Niveau d'études de la personne de référence

En %

Sans diplôme	Études primaires	CAP-BEP	BAC	Supérieur
18,3	17,1	29,4	13,5	21,7

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Un niveau de vie reflétant un niveau de développement élevé

Le niveau de vie moyen de la France, mesuré par le Pib par habitant corrigé des parités de pouvoir d'achat est parmi les plus élevés au monde, autour de 23 068 dollars américains en 2003 selon l'OCDE (cf. Dell et Herpin, 2005, ce numéro). De 1990 à 2003, le taux de croissance du Pib par habitant a oscillé entre 0 et 4 %, avec une décroissance en 1993 (- 0,9 %) (cf. tableau 5).

Les différents indicateurs usuels d'inégalité de revenus, coefficient de Gini, de Theil, rapport inter-décile, *etc.* (cf. tableau 6), placent la France dans une position médiane par rapport aux autres pays européens (3). À titre d'exemple, on observe plus d'inégalité en Grande-Bretagne, au Portugal ou en Espagne qu'en France et ce rapport s'inverse quand on compare la France aux pays du Nord de l'Europe comme le Danemark, la Suède, la Finlande ou la Norvège où l'on note moins d'inégalité.

La décomposition de l'indice de Theil (cf. tableau 7) donne comme facteurs jouant sur l'inégalité les variables liées au capital humain que sont le diplôme et la profession (4). Le fort pouvoir explicatif de l'âge en France ne se retrouve pas dans d'autres pays, comme, par exemple, la Pologne (cf. Szukiełojç-Biefkufjska et al., 2005). Cette particularité française peut s'expliquer dans une certaine mesure par le rôle important de l'ancienneté dans le système de rémunération, caractéristique qui n'a rien d'universel (5).

Le maximum d'inégalité est observé pour les 50-59 ans : la courbe des indices de Theil, calculés par tranches d'âge, présente un profil en cloche, avec un minimum (0,12) pour les moins

de trente ans et une valeur maximale de 0,18 pour la tranche des 50-59 ans. L'inégalité décroît avec un indice de 0,14 pour les 70 ans et

3. Ceci recoupe les conclusions d'autres études comme celles de l'OCDE (Atkinson, Rainwater et Smeeding 1995, Förster et Mira d'Ercole 2005) ou d'Eurostat (Dennis et Guio, 2003), même si les valeurs obtenues pour les indicateurs dépendent des sources utilisées (enquêtes ou données fiscales par exemple) et sont loin d'être concordantes selon les sources.

4. Vu les corrélations entre les diverses variables, on ne peut obtenir le pouvoir explicatif d'un ensemble de variables en faisant la somme des pouvoirs explicatifs de chaque variable prise isolément.

Tableau 5
Le produit intérieur brut (Pib) et la parité de pouvoir d'achat (PPA) (1)

	Pib par tête		PPA (dollars américains)
	y compris PPA (en dollars américains)	Taux de croissance (%)	
1990	16 992	4,0	0,98
1991	17 463	2,8	0,97
1992	17 907	2,5	0,97
1993	18 071	- 0,9	0,97
1994	18 616	3,0	0,96
1995	19 081	2,5	0,96
1996	19 328	1,3	0,95
1997	19 498	0,9	0,93
1998	20 179	3,5	0,93
1999	20 842	3,3	0,93
2000	27 719	4,2	0,93
2001	22 101	1,8	0,91
2002	22 754	2,9	0,91
2003	23 068	1,4	0,91

1. Les revenus exprimés en monnaie nationale sont convertis en une unité commune, le dollar par utilisation des parités de pouvoir d'achat (PPA), celles-ci tiennent compte des taux de change et des différences dans le niveau absolu des prix. Cette conversion permet la comparaison entre les niveaux de vie des différents pays (cf. Verger, 2005, ce numéro). Les États-Unis sont choisis comme référence commune. L'évaluation des PPA varie selon les sources. Les valeurs fournies par Eurostat et le Pnud présentent peu de cohérence, ce qui a poussé à choisir les estimations de l'OCDE, qui semblent être les plus cohérentes avec nos estimations issues d'enquêtes.

Source : comptes nationaux des pays de l'OCDE, principaux agrégats, volume 1.

Tableau 4
Catégorie socioprofessionnelle (1) de la personne de référence

Catégorie socioprofessionnelle	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculteur	1,7	16,2	5,5
Indépendant non agricole	6,9	9,6	7,6
Col blanc	60,6	38,1	54,7
dont			
Cadre supérieur et Profession libérale	16,4	7,5	14,1
Profession intermédiaire	19,1	12,8	17,4
Employé	25,1	17,8	23,2
Ouvrier	27,4	34,0	29,1
dont			
Ouvrier qualifié	18,6	23,2	19,8
Ouvrier non qualifié	8,8	10,8	9,3
Autres	3,5	2,1	3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

1. Les retraités sont reclassés dans leur ancienne profession.

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

plus. Ceci mélange sans aucun doute des effets de génération et d'âge. D'une part cette génération née pendant ou juste après la seconde guerre mondiale, période incluant en particulier les années de baby boom, a pu profiter durant la majorité de sa carrière professionnelle de l'élévation des salaires liée à la croissance des Trente Glorieuses ; d'autre part, à partir de 50 ans, on observe des départs précoces en pré-retraite ou des revenus faibles pour des chômeurs de longue durée ou des indépendants dont les affaires marchent mal et qui ne peuvent encore percevoir leurs pensions de retraite. Cependant, il subsiste chez les personnes âgées beaucoup d'inégalité, par exemple entre anciens indépendants et anciens salariés, ou entre veuves qui n'ont jamais travaillé et qui doivent se contenter d'une pension de réversion et veuves qui ont eu une carrière professionnelle personnelle.

Un grand sentiment de difficulté d'existence pour plus d'un tiers des ménages

36 % des ménages se sentent en difficulté pécuniaire, ayant le sentiment que leur revenu est inférieur au revenu qui leur semble nécessaire pour faire face aux exigences de la vie courante. Les signes plus objectifs de difficultés (doit s'endetter pour boucler son budget, retards de paiement, etc.) ne se manifestent toutefois que pour une minorité d'entre eux. Ainsi seulement 7 % des ménages déclarent avoir des retards de

paiement pour leurs loyers ou charges liées à leur logement (cf. tableau 8).

La valeur de la consommation peut être considérée comme une mesure du niveau de vie alternative à celle basée sur les revenus (cf. Verger, 2005, ce numéro). Selon cet indicateur le niveau de vie en France a triplé en 35 ans passant de 100 à plus de 320 entre 1960 et 1995.

Cette évolution du niveau de vie s'est accompagnée de modifications considérables dans la structure de la consommation (cf. tableau 9) : dans les années 1960, le tiers du budget était consacré à l'alimentation (6) (33 % en 1960), cette part n'est plus que de 18 % en 1997.

La structure de la consommation correspond ainsi à celle d'un pays à niveau de vie élevé : une part réduite consacrée à l'alimentaire et à l'habillement, un budget dominé par les dépenses liées au logement, qu'il s'agisse d'entretien,

5. Il peut aussi refléter un problème de qualité des données du panel communautaire européen pour les personnes âgées. Par rapport à d'autres sources, comme les données fiscales, le taux de pauvreté des 75 ans et plus est plus élevé dans le panel. Le problème peut venir de la déclaration du minimum vieillesse, qui pourrait être omise dans certaines réponses ; mais inversement, comme il s'agit d'une ressource non imposable, la donnée est reconstruite par imputation dans les sources fiscales. Il est donc impossible de conclure sur ce point précis quant à la validité respective des deux sources. Il convient donc d'être prudent dans l'interprétation (cf. Lollivier et Verger, 2005, ce numéro, pour d'autres réflexions sur la qualité des données du panel, qui s'appliquent de façon générale à toutes les enquêtes abordant le domaine des revenus).

6. Au et hors du domicile, y compris boissons (alcoolisées ou non).

Tableau 6
Revenu des ménages par unité de consommation, corrigé des PPA

Moyenne	Médiane	1 ^{er} décile	9 ^e décile	Indicateurs d'inégalité de revenus					
				Gini	Theil	D9/D1	Atkinson		
Niveau annuel (y compris PPA, en USD)							0,25	0,5	0,75
16 310	14 460	7 310	27 790	0,301	0,152	3,67	0,114	0,074	0,037

La mesure de l'inégalité est tributaire des conventions adoptées pour tenir compte des économies d'échelle effectuées au sein des ménages.

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Tableau 7
Part de l'indice de Theil expliquée par les variables socio-démographiques

En %

Âge	Sexe	Type de ménage	Type de commune	Diplôme	Profession
20,4	1,7	5,2	5,8	18,8	26,4

Lecture : l'indice d'inégalité de Theil est décomposable, il permet ainsi une analyse de la concentration analogue à une analyse de la variance. 20,4 % de l'inégalité est expliquée par l'âge.

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

de loyers, de charges ou d'équipement (Herpin et Verger, 2000 ; cf. graphique IV (7)). On notera la relative importance de la part des dépenses de transport (8) et de communication, poste désormais presque aussi important que celui consacré à l'alimentation : c'est bien le signe d'une motorisation quasi généralisée, avec la dominance de l'automobile, qui a concouru aussi au maintien dans des limites assez stables du temps de transport, malgré la hausse des distances parcourues suite au phénomène de périurbanisation (cf. tableau 10) (9). L'analyse de la structure de consommation, tout au moins dans le cadre de comparaisons internationales, doit être complétée par la prise en compte des biens publics. Les analyses du type de celles faites par Esping-Andersen (1999) fournissent une classification des différents pays européens suivant l'importance de l'État providence. Dans le cas de la France, les biens publics gratuits sont développés, ce qui explique que la part du budget des ménages consacrée à la santé et à l'éducation est nettement moins élevée que dans beaucoup de pays européens. C'est aussi sans

doute parce que les manifestations culturelles sont fortement subventionnées que la part des dépenses liées à la culture et aux loisirs au sein du budget reste modeste, même si elles ont crû sur la période récente.

Mais plus que le budget moyen, ce qu'il faut regarder, pour l'analyse de la pauvreté, c'est la proportion de Français qui, au travers de questions d'opinion, se déclarent dans l'impossibilité, pour des raisons pécuniaires et non pour des raisons de goûts plus ou moins ascétiques, de s'assurer une consommation décente en matière d'alimentation, de logement, d'habillement, soit dans les registres usuellement qualifiés de fondamentaux (cf. tableaux 11 à 13).

La plus ou moins grande abondance du temps laissé libre par l'acquisition des ressources, en particulier par le travail professionnel, est aussi un élément à prendre en compte pour comprendre le niveau de bien-être atteint (cf. tableau 10). Dormant en moyenne neuf heures par jour et passant plus de deux heures à table, le Français passe plus de temps aux activités physiologiques (10) que les Canadiens par exemple, et autant de temps que les Portugais. Une certaine aisance de la société, une plus grande part de la population urbaine, font proba-

Tableau 8
Difficultés budgétaires des ménages

	Ménages
Revenus	
Le revenu permet de vivre difficilement ou très difficilement	14
Situation actuelle : doit s'endetter (y c. décapitalisation)	11
Revenu égal ou inférieur au revenu minimum nécessaire	36
Retards de paiement	
Loyer, service logement, électricité, gaz, eau, chauffage	7
Autres traites (y c. impôts)	9

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

En %

7. La structure du budget est calculée à partir de données de dépenses effectives, n'incluant pas, en particulier, d'évaluation de la valeur des loyers fictifs pour les propriétaires occupants.

8. Il est possible que ce poste soit sous-estimé dans l'enquête ; pour certains types de transport, en particulier le transport aérien, les dépenses obtenues dans les enquêtes Budget sont habituellement nettement inférieures à celles retenues par la Comptabilité nationale.

9. Quand on compare avec un pays comme la Pologne, on note bien cet arbitrage temps/argent : le Polonais dépense moins pour son transport, mais y passe un peu plus de temps.

10. Ce temps physiologique occupe toujours la première place dans tous ces pays.

Tableau 9
Coefficients budgétaires en France aux prix courants

	1960	1980	1997
Produits alimentaires, boissons et tabac	33,3	21,4	17,9
Habillement, chaussures	11,0	7,3	5,2
Logement, chauffage, éclairage	10,4	17,5	22,5
Meuble, matériel ménager, entretien	11,1	9,5	7,3
Transports et communications	11,6	16,6	16,3
Loisirs, spectacles, culture	5,9	7,3	7,4
Services médicaux et de santé	5,0	7,8	10,3
Autres biens et services	11,7	12,6	13,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Ces données sont issues de la comptabilité nationale, seule à même de fournir un suivi des évolutions sur longue période. Elles sont donc différentes des valeurs à la base du graphique III, établi à partir de résultats d'enquête - Budget de famille en l'occurrence - et dans une nomenclature choisie pour permettre la comparaison avec d'autres pays. La première comparaison incluant les données de consommation ayant été faite entre la France et la Pologne, la nomenclature a été adaptée pour mettre en lumière les spécificités de ces deux pays. Parmi les différences, on peut citer la place des boissons et du tabac, inclus dans l'alimentaire dans le tableau, isolés dans le graphique III. Le tableau n'est fourni que pour cadrer la période actuelle ; il n'est donné que pour la France.

Source : la consommation des ménages en 1997, Insee 1998, repris dans Herpin et Verger (2000).

blement qu'en France, on consacre moins de temps aux travaux liés au fonctionnement du foyer (nettoyage, cuisine, lavage, repassage, courses) ainsi qu'aux soins aux enfants et aux membres adultes du ménage par rapport à des pays plus ruraux et moins développés, comme nombre d'études le montre (cf. les articles sur le Portugal et la Pologne dans ce numéro) (11).

Comme le temps consacré au travail professionnel et aux études (trois heures quotidiennes en

11. Ce temps domestique est cependant supérieur à celui des Canadiens qui ont un niveau de vie supérieur à la France d'après une étude menée par Pronovost (2000). Dans cette même étude les Canadiens et les Québécois consacrent plus de temps aux loisirs car la réduction des tâches liées aux soins personnels, repas et travaux domestiques y a commencé beaucoup plus tôt.

Tableau 10
Une journée moyenne (temps moyens pour les individus de 18 ans ou plus)

En heures (h) et minutes

Activités	Temps moyen
Temps physiologique	12 h 02
Sommeil	9 h 00
Repas (1)	2 h 14
Toilette, soins (2)	0 h 48
Temps de travail professionnel et de formation	2 h 58
Travail professionnel	2 h 38
Études (3)	0 h 18
Autres (4)	0 h 02
Temps domestique	3 h 27
Ménage, cuisine, linge, courses	2 h 28
Soins (enfants, adultes)	0 h 19
Bricolage	0 h 19
Jardinage, soins aux animaux (5)	0 h 21
Temps de loisir et sociabilité	4 h 28
Utilisation des médias	2 h 35
<i>Télévision</i>	2 h 06
<i>Lecture</i>	0 h 25
<i>Écouter la radio, de la musique, regarder une vidéo</i>	0 h 04
Sport et récréations	0 h 53
<i>Promenade (6)</i>	0 h 20
<i>Jeux</i>	0 h 15
<i>Sports</i>	0 h 09
<i>Chasse, pêche</i>	0 h 02
<i>Ne rien faire, se reposer (7)</i>	0 h 06
<i>Loisirs créatifs</i>	0 h 01
Sociabilité et sorties	1 h 00
<i>Loisirs culturels</i>	0 h 05
<i>Conversation, courrier, téléphone</i>	0 h 18
<i>Visites, réceptions (8)</i>	0 h 27
<i>Cérémonies civiles et religieuses ; activités civiques</i>	0 h 10
Transports	0 h 55
Trajets domicile-travail	0 h 19
Trajets (hors domicile-travail)	0 h 36
Autres activités non mentionnées	*

1. Le temps de repas avec des amis est parfois isolé. On l'a ici inclus dans le temps physiologique.
2. Y compris activités privées non décrites, incluant l'activité sexuelle.
3. Seulement des étudiants et élèves ; le temps de récréation, les pauses (1 minute environ, en moyenne) sont comptabilisés avec les temps de sport.
4. Comprend principalement le temps de formation continue pour les actifs et les formations autres que professionnelles (par exemple pour apprendre à conduire).
5. Domestiques et familiaux.
6. Y compris être à la plage ; aller chercher des myrtilles, des champignons ; non compris chasse et pêche.
7. Les plages horaires de 30 minutes et plus qualifiées de repos ont été comptabilisées en sommeil.
8. Y compris rencontres avec des amis, visites rendues et reçues.

Source : enquête Emplois du temps, 1998, Insee.

Tableau 11
Privations en matière de consommation courante

En %

Ne pas avoir (ou difficilement) les moyens financiers pour...	Ménages
- acheter vêtements et chaussures	5
- maintenir le logement à la bonne température	4
- manger de la viande, du poulet, du poisson tous les deux jours	6
- se payer une semaine de vacances hors domicile une fois par an	26
- remplacer les meubles hors d'usage	25
- recevoir des parents, amis, pour boire un verre ou pour un repas	5

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Tableau 12
Absence de confort du logement

En %

	Ménages
Confort général du logement : ne pas disposer de...	
Cuisine séparée	11
WC intérieur	2
Baignoire ou douche	2
Eau chaude courante	2
Chauffage central	22
Radiateurs électriques	75
Jardin ou terrasse	36
Inconvénients du logement : être confronté au problème de...	
Logement trop petit	12
Logement humide	15
Logement sombre	9
Chauffage inefficace	8
Fuites dans la toiture	5
Fenêtres, sol en mauvais état	8
Voisins bruyants	9
Environnement extérieur bruyant	19
Environnement pollué	17
Vandalisme	20

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Tableau 13
Absence d'équipement en biens durables

En %

Ne pas posséder de...	Ménages
Lave-vaisselle	10
Voiture	17
Téléphone	3
Magnétoscope	27
Téléviseur couleur	4

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

moyenne (12)) et le temps de transport (moins d'une heure) ne sont pas particulièrement élevés, le temps restant, consacré aux activités de loisir et de sociabilité, représente près de quatre heures trente par jour, ce qui est loin d'être négligeable, mais est plus faible qu'en Pologne par exemple, le même classement s'observant pour le temps consacré à la télévision, loisir plébiscité occupant à lui seul, avec plus de deux heures quotidiennes, près de la moitié du temps consacré au loisir et à la sociabilité.

La pauvreté monétaire touche plutôt les ménages en première partie de cycle de vie

Le seuil de pauvreté monétaire, conventionnellement fixé à 50 % de la médiane des revenus équivalents, est proche du minimum vieillesse. La population des ménages relativement les plus pauvres ainsi isolée représente 11,7 % de la population globale (cf. tableau 14).

Parmi les facteurs les plus importants qui expliquent qu'un ménage ait une plus forte probabilité d'être pauvre au sens monétaire du concept, se trouvent l'appartenance à une catégorie sociale ou à une autre, le profil d'âge des individus, la situation familiale et le niveau de diplômes de la personne de référence (cf. tableau 15) (13). La pauvreté monétaire touche plus fréquemment les ménages jeunes et d'âge moyen que les ménages de personnes âgées. Elle est plus fréquente dans les zones rurales que dans les villes.

Des conditions de vie plutôt moins bonnes chez les personnes seules

Le seuil de pauvreté en termes de conditions de vie a été fixé sur la base de l'analyse du score des mauvaises conditions de vie (cf. tableau 16).

Les choix de seuils ont été faits de façon à obtenir une population pauvre numériquement de même ordre que pour les deux autres formes de pauvreté.

La procédure retenue a permis d'isoler environ 10 % de ménages qui ont relativement la pire situation en ce qui concerne les aspects de conditions de vie retenus dans cette étude, c'est à dire cumulant plus de sept indices de mauvaises conditions de vie : plus précisément 9,8 % des ménages sont pauvres en conditions de vie, soit 7,6 % de l'ensemble des personnes et 7,6 % des enfants de moins de 15 ans.

Parmi les facteurs essentiels qui jouent sur le niveau des conditions de vie et par conséquent sur la probabilité d'appartenir au champ de la pauvreté évaluée dans cette optique conditions de vie se trouvent la situation familiale et le niveau de revenu du ménage (cf. tableau 15). Que les personnes seules soient dans une situation défavorable peut-être analysé comme un effet de cycle de vie dans la mesure où les ménages composés de personnes jeunes et seules connaissent plus de privations en terme d'équi-

12. Il faut toutefois noter que cette étude comparative porte sur tous les individus de 18 ans ou plus quel que soit leur degré d'activité ou d'inactivité, et qu'elle ne dit rien de la variabilité des résultats obtenus selon les différentes catégories d'individus.

13. Par rapport aux analyses de Lollivier et Verger (1997), les résultats ici présentés diffèrent pour deux raisons : ils sont plus récents et surtout ils sont obtenus à partir de modèles simplifiés, restreints aux seules variables disponibles dans presque tous les pays. La comparabilité a été choisie au détriment de la finesse d'analyse pays par pays. Des effets intéressants observés dans l'étude de 1997 n'apparaissent plus, non qu'ils aient réellement disparus, mais parce qu'ils ne sont plus testés. Ainsi, on avait alors noté que l'accumulation de plusieurs handicaps relatifs à l'équilibre budgétaire était plus fréquente pour les ménages ayant une descendance nombreuse : cet effet n'est plus mis en lumière. La robustesse du modèle permet néanmoins d'affirmer que les conclusions relatives aux dimensions introduites ne sont pas perturbées par cette absence de variables pertinentes. Par rapport aux modèles développés dans le volet 2 de Lollivier et Verger, 2005, ce numéro, les différences sont plus nombreuses. Elles se justifient par les exigences spécifiques pour une approche en économétrie des panels (sur les individus des ménages « permanents ») alors qu'ici on est dans le domaine des analyses transversales (sur l'ensemble des ménages).

Tableau 14
Pauvreté monétaire

En %

Seuils (En % de la médiane)	Proportion de pauvres		
	Ménages	Personnes	Enfants de moins de 15 ans
40	6,8	6,8	8,6
50	11,7	12,4	15,9
60	18,6	20	23,7

Le revenu s'entend « par unité de consommation ».

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Tableau 15
Analyse de la pauvreté (Modèles logit)

	Pauvreté					
	Monétaire		Conditions de vie		Subjective	
	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald
Constante	- 2,41	97,1	- 2,49	63,60	- 2,32	51,64
Catégorie sociale						
Agriculteurs	0,86	22,4	- 0,13	0,27	- 0,26	0,62
Entrepreneurs individuels	- 0,11	0,34	- 0,64	5,61	0,45	3,22
Cadres et Professions Libérales	- 1,1	21,21	- 0,46	2,30	0,01	0,00
Autres salariés (Prof. Int. - Employés)	- 0,83	30,87	- 0,19	1,25	0,10	0,28
Ouvriers qualifiés	- 0,5	10,66	- 0,08	0,20	0,25	1,57
<i>Ouvriers non qualifiés</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autres	0,17	0,57	- 0,19	0,47	- 0,23	0,46
Niveau d'études						
Primaire ou sans formation	0,44	13,37	0,33	5,32	- 0,07	0,22
<i>Professionnelle de base</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Secondaire	- 0,22	1,84	- 0,15	0,65	,07	0,15
Supérieure	- 0,21	1,76	0,06	0,13	- 0,09	0,25
Domicile						
Campagne	0,03	0,08	- 0,91	37,11	- 0,71	21,65
Villes petites et moyennes (< 100 000 habitants)	- 0,02	0,03	- 0,40	11,35	- 0,33	6,90
<i>Grandes villes (> 100 000 habitants)</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Âge						
Moins de 30 ans	0,58	9,04	0,05	0,06	- 0,24	1,22
De 30 à 39 ans	- 0,34	4,03	0,04	0,06	- 0,05	0,10
<i>De 40 à 49 ans</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
De 50 à 59 ans	0,23	1,97	- 0,33	2,89	0,10	0,36
De 60 à 69 ans	0,47	6,28	- 0,35	2,76	- 0,64	7,79
70 ans et plus	0,19	1,04	- 0,75	12,66	- 1,54	38,05
Type de famille						
Homme seul	0,53	5,82	1,84	58,37	0,43	3,29
Femme seule	0,58	6,91	,65	44,25	0,74	9,79
Couple sans enfant	- 0,11	0,26	0,59	5,52	- 0,03	0,01
Couple avec un enfant	- 0,05	0,05	0,31	1,33	0,32	2,20
<i>Couple avec 2 enfants</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple avec 3 enfants et plus	1,28	36,71	- 0,02	0,00	- 0,04	0,04
Famille monoparentale	1,74	64,2	0,61	5,34	0,64	8,23
Autres ménages	0,1	0,18	0,91	11,61	0,14	0,28
Santé						
<i>Ménage sans handicap</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Ménage avec handicap	0,21	3,97	0,52	17,48	0,38	7,53
Présence de chômeurs						
<i>Ménage sans chômeur</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Ménage avec au moins un chômeur	1,18	57,97	0,47	6,33	0,15	0,70
Revenu (Déciles)						
D1	//	//	0,85	27,02	1,13	36,00
D2	//	//	0,28	2,28	0,54	6,43
D3	//	//	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
D4	//	//	- 0,67	10,70	- 0,02	0,01
D5	//	//	- 0,77	12,40	- 0,40	2,87
D6	//	//	- 0,62	8,06	- 0,60	5,66
D7	//	//	- 1,06	16,09	- 1,19	13,63
D8	//	//	- 1,38	27,48	- 1,41	21,40
D9	//	//	- 2,52	32,80	- 1,60	20,16
D10	//	//	- 2,18	28,19	- 2,09	22,27
- 2 Log L	3 462,00		2 749,00		2 467,00	

Lecture : le coefficient de Wald (carré de la statistique de Student) donne une mesure de la précision de l'estimation du coefficient : plus sa valeur est élevée, plus l'estimation est précise. Il est usuel de comparer sa valeur avec le seuil de 4, qui est approximativement la valeur limite permettant d'interpréter le signe du coefficient. Un coefficient sera dit significativement positif (respectivement négatif), au seuil de 5 %, si le Wald associé dépasse 4. Ceci signifie que la probabilité que le coefficient soit du signe contraire est inférieure à 5 %. Données pondérées (pondération transversale)

pement, car étant dans une phase d'installation transitoire. Le moindre équipement des personnes seules et âgées peut, à la fois, refléter un effet de génération (ces personnes se sont passées durant une grande partie de leur vie de certains biens récents et n'en éprouvent pas le besoin), un effet d'ancienneté de l'installation (de moindre qualité car mal entretenue, non renouvelée), ainsi qu'un effet d'attrition des besoins. Les ménages ayant de faibles revenus ont évidemment, toutes choses égales par ailleurs, une forte probabilité de cumuler les symptômes de mauvaises conditions de vie, même si la production domestique peut atténuer pour certains les conséquences du manque de ressources monétaires (cf. Verger, 2005, ce numéro) ou si le caractère durable de certains biens de la liste considérée entraîne des effets d'hystérésis en cas de diminution récente des revenus.

La difficulté à équilibrer son budget plus fréquente en milieu de cycle de vie

À partir des difficultés budgétaires recensées on peut construire un score traduisant le cumul des gênes qu'éprouvent les ménages (cf. tableau 17). Conventionnellement, on considèrera qu'un ménage est pauvre dans l'acceptation subjective du concept si ce score atteint trois (seuil choisi pour isoler un pourcentage de ménages proche de celui qui correspond à la définition monétaire de la pauvreté ; cf. Verger, 2005, ce numéro). On obtient ainsi un taux de pauvreté correspondant à 12,4 % des ménages en 2001, soit 14,1 % des personnes et 12,4 % des enfants.

La pauvreté subjective touche, naturellement, plus fréquemment les ménages ayant les plus faibles revenus, mais la corrélation est très inférieure à l'unité. Sentiment de privation subjective, ressources faibles, mauvaises conditions de vie peuvent ne pas aller de pair, car tout un ensemble de facteurs complexes peuvent expliquer l'émergence d'un tel sentiment de privation. Vraisemblablement, il révèle davantage un déséquilibre entre les aspirations de consommation et le niveau des ressources qu'un niveau intrinsèquement insatisfaisant de ces dernières. La co-occurrence de nombreux symptômes de pauvreté subjective va de pair avec un mauvais état de santé de certains membres du ménage (cf. tableau 15). Le chômage est aussi un facteur qui accompagne le sentiment de privation subjective.

Les ménages de personnes d'âge moyen sont relativement plus souvent pauvres sur le plan subjectif que les ménages de jeunes ou de personnes âgées. Si les ménages de personnes âgées apparaissent moins souvent touchés par la pauvreté subjective, c'est sans doute principalement parce que les retards de paiement y sont beaucoup moins fréquents que chez les plus jeunes (Lollivier et Verger, 1996) et que le recours à l'endettement pour satisfaire les besoins courants de consommation est bien plus rare en raison, peut-être, de la faible offre de crédit dont elles peuvent bénéficier. L'équilibre d'un budget étant rendu plus compliqué par l'existence d'aléas, à la fois sur les ressources et les dépenses, on peut se demander si la bonne place des personnes âgées selon ce critère ne viendrait pas d'un moindre caractère

Tableau 16
Répartition des ménages selon le score de mauvaise qualité des conditions de vie en 2001

Valeur du score	En %	En % cumulés
12 et plus	0,9	0,9
11	0,6	1,5
10	1,0	2,5
9	1,5	4,0
8	2,4	6,4
7	3,4	9,8
6	5,1	14,8
5	7,3	22,2
4	10,3	32,4
3	13,9	46,3
2	17,4	63,7
1	19,3	82,9
0	17,1	100,0
Total	100,0	

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Tableau 17
Répartition des ménages selon le score de pauvreté subjective

Valeur du score	En %	En % cumulés
6	0,3	
5	1,5	1,8
4	3,3	5,1
3	7,3	12,4
2	16,2	28,6
1	36,5	65,1
0	34,9	100,0
Total	100,0	

Lecture : Les six éléments constituant le score sont ceux du tableau 8 à une nuance près, trois types de retard de paiement étant distingués et non seulement deux.
Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

aléatoire du futur pour cette catégorie. Certes, le « troisième âge » est sans doute bien une période pendant laquelle à la fois les ressources et les dépenses sont régulières et prévisibles, ce qui facilite l'équilibrage du budget ; mais en toute fin du cycle de vie, au « quatrième âge », l'incertitude réapparaît, surtout à cause du risque de devoir financer un séjour en maison de retraite. L'attrition des besoins, l'entraide de la famille et le fait que les données ne concernent que les ménages ordinaires peuvent aussi contribuer à expliquer le phénomène.

Le type de commune a une faible incidence sur la probabilité de se retrouver dans la zone de pauvreté, même si les urbains ont, toutes choses égales par ailleurs, une légère tendance à vivre plus souvent que les ruraux dans la pauvreté subjective.

Les profils selon le niveau d'étude diffèrent entre la pauvreté subjective et les deux autres formes. La probabilité d'être pauvre subjectivement, toutes choses égales, n'est pas influencée par le niveau d'étude atteint, alors que pour les formes monétaire et de conditions de vie de la pauvreté, moins on est éduqué plus on est exposé à la pauvreté. Ceci est peut-être le résultat de deux effets de signes opposés : certes le niveau de ressources augmente avec le diplôme, d'où une diminution des risques de pauvreté monétaire et en conditions de vie, mais les attentes croissent aussi, d'où éventuellement un décalage entre les aspirations et les réalisations, générateur de tensions au niveau de l'équilibre du budget et une plus forte probabilité d'apparition de la pauvreté « subjective ».

Tableau 18
Corrélation entre les différentes formes de pauvreté (coefficient de Pearson)

Corrélation	
Formes de pauvreté	
Conditions de vie - monétaire	0,23
Conditions de vie - subjective	0,21
Monétaire - subjective	0,20
Scores	
Score de mauvaises conditions de vie – revenu du ménage	- 0,25
Score de pauvreté subjective – revenu du ménage	- 0,24
Score de mauvaises conditions de vie – score de pauvreté subjective	0,34

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Les différentes formes de pauvreté ne se cumulent pas systématiquement

Les trois groupes de ménages ayant relativement les plus faibles revenus, les pires conditions de vie et les plus fortes difficultés à équilibrer leur budget, présentent des corrélations positives, mais assez peu accentuées (cf. tableau 18).

Ces corrélations positives traduisent que les manques observés sont tous corrélés à une faiblesse des ressources monétaires (cf. graphiques V, VI et VII), semblant bien ainsi révéler une origine commune.

Que les corrélations soient assez faibles se révèle de façon parlante quand on regarde les cumuls (cf. tableau 19).

Alors même qu'il ont été définis de façon à être proches en ce qui concerne leur taille – 10 % de l'ensemble des ménages environ pour chaque groupe –, il s'avère que ces groupes ne se recouvrent que faiblement. Près du quart des ménages (22 %) appartiennent au moins à l'une des trois zones de pauvreté, présentant au moins un symptôme de pauvreté - monétaire, subjective et/ou en termes de conditions de vie. Un ménage sur soixante-dix cumule les trois dimensions de pauvreté.

Les faibles corrélations mettent en lumière les différences de concept entre les trois approches de la pauvreté même si elles sont en partie dues à des erreurs de mesure : une dissimulation de certains revenus peut créer une fausse pauvreté monétaire qui n'aura pas sa traduction dans les

Tableau 19
Ménages pauvres selon les symptômes de pauvreté

En %

Nature du cumul	
Aucun symptôme	78,1
Un symptôme et un seul	16,0
dont	
Pauvreté monétaire	7,0
Pauvreté de condition de vie	5,0
Pauvreté subjective	4,0
Deux symptômes et deux seulement	4,8
Dont :	
Monétaire et condition de vie	2,0
Condition de vie et subjective	1,3
Monétaire et subjective	1,5
Trois symptômes	1,1

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

approches subjectives ou en termes de conditions de vie, et affaiblira les corrélations concernées. L'interprétation de la façon dont s'imbriquent ces concepts est encore en discussion, car obscurcie par les problèmes d'erreur de mesure (cf. Lollivier et Verger, 2005, ce numéro). Il faudrait sans doute pour une interprétation correcte introduire un élément de dynamique. Lorsqu'elle s'appuie sur une seule « coupe »

instantanée, l'interprétation est forcément sommaire. On pourrait se hasarder à dire qu'être pauvre sous un seul angle dénote soit une erreur de mesure soit une fragilité et qu'il faut cumuler plusieurs formes de pauvreté pour être vraiment qualifié de pauvre. Le cumul de deux ou trois formes dessine ce qui ressemble à un noyau dur de la pauvreté (cf. tableaux 20 et 21). Ainsi, par exemple, les ménages cumulant trois formes de

Tableau 20
Analyse du cumul des différentes formes de pauvreté (modèles Logit)

	Une seule forme		Deux formes		Trois formes	
	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald
Constante	- 1,91	83,85	- 4,00	111,57	- 4,00	39,33
Catégorie sociale						
Agriculteurs	0,52	8,35	0,74	6,86	0,74	1,18
Entrepreneurs individuels	- 0,27	2,06	0,18	0,42	- 0,76	1,35
Cadres et professions libérales	- 0,57	8,67	- 2,28	17,33	- 3,17	6,28
Autres salariés (professions intermédiaires, employés)	- 0,42	9,45	- 0,51	5,65	- 1,15	7,88
Ouvriers qualifiés	- 0,14	1,06	- 0,17	0,64	- 0,48	1,44
Ouvriers non qualifiés	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autres	0,03	0,02	- 0,18	0,29	- 0,23	0,17
Niveau d'études (1)						
Primaire ou sans formation	0,23	4,49	0,42	5,85	0,83	5,69
Professionnelle de base	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire	0,03	0,07	- 1,03	12,78	0,27	0,39
Supérieure	- 0,30	5,21	- 0,15	0,52	0,18	0,17
Domicile						
Campagne	- 0,09	0,75	- 0,42	5,20	- 1,87	12,78
Villes petites et moyennes (moins de 100 000 h.)	- 0,13	1,79	- 0,13	0,73	- 0,58	3,75
Grandes villes (plus de 100 000 habitants)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Âge						
Moins de 30 ans	0,55	11,89	0,42	2,62	- 0,05	0,01
De 30 à 39 ans	- 0,06	0,16	- 0,03	0,02	- 0,28	0,50
De 40 à 49 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 50 à 59 ans	0,10	0,53	0,09	0,15	- 0,27	0,41
De 60 à 69 ans	0,12	0,54	- 0,18	0,46	- 0,12	0,06
70 ans et plus	0,18	1,33	- 0,91	10,97	- 2,95	10,60
Type de famille						
Homme seul	0,48	7,39	1,79	30,20	0,30	0,26
Femme seule	0,62	12,26	1,72	26,33	0,76	1,71
Couple sans enfant	- 0,21	1,43	0,42	1,53	- 0,26	0,20
Couple avec un enfant	0,20	1,25	0,02	0,00	- 0,42	0,49
Couple avec 2 enfants	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec 3 enfants et plus	0,42	5,01	1,19	13,10	0,44	0,71
Famille monoparentale	0,85	19,11	1,89	33,37	1,47	0,47
Autres ménages	0,11	0,31	1,01	8,34	- 0,55	0,60
Santé						
Ménage sans handicap	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Ménage avec handicap	0,22	5,39	0,74	20,43	0,66	3,48
Présence de chômeurs						
Ménage sans chômeur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Ménage avec au moins un chômeur	0,48	9,80	1,08	28,56	1,23	13,06
- 2 Log L	4 443		1 879		561	

Lecture : le coefficient de Wald (carré de la statistique de Student) donne une mesure de la précision de l'estimation du coefficient : plus sa valeur est élevée, plus l'estimation est précise. Il est usuel de comparer sa valeur avec le seuil de 4, qui est approximativement la valeur limite permettant d'interpréter le signe du coefficient. Un coefficient sera dit significativement positif (respectivement négatif), au seuil de 5 %, si le Wald associé dépasse 4. Ceci signifie que la probabilité que le coefficient soit du signe contraire est inférieure à 5 %. Données pondérées (pondération transversale).

Tableau 21
Analyse du cumul des différentes formes de pauvreté (modèles Logit)

	Conditions de vie et monétaire		Pauvreté subjective et monétaire		Conditions de vie et subjective	
	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald
Constante	- 5,43	70,15	- 5,72	65,73	- 4,76	36,08
Catégorie sociale						
Agriculteurs	0,73	4,41	0,74	1,45	0,08	0,01
Entrepreneurs individuels	- 0,48	1,15	1,41	9,08	- 0,67	0,71
Cadres et professions libérales	- 3,78	7,39	- 1,42	2,40	- 0,36	0,17
Autres salariés (Professions intermédiaires, employés)	- 1,11	13,06	0,18	0,19	- 0,01	0,00
Ouvriers qualifiés	- 0,50	2,79	0,13	0,09	0,15	0,12
Ouvriers non qualifiés	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autres	- 0,23	0,25	0,08	0,02	- 0,28	0,13
Niveau d'études						
Primaire ou sans formation	0,74	7,57	0,14	0,21	0,08	0,06
Professionnelle de base	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire	- 0,99	3,66	- 1,31	5,94	- 0,64	1,98
Supérieure	0,37	1,10	- 0,39	1,23	- 0,28	0,45
Domicile						
Campagne	- 0,26	0,87	- 0,30	0,96	- 1,04	6,77
Villes petites et moyennes (moins de 100 000 h.)	- 0,10	0,18	- 0,23	0,73	- 0,17	0,39
Grandes villes (plus de 100 000 habitants)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Âge						
Moins de 30 ans	0,54	1,66	0,83	3,45	- 0,44	0,82
De 30 à 39 ans	0,01	0,00	- 0,12	0,11	- 0,02	0,00
De 40 à 49 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 50 à 59 ans	0,16	0,17	0,46	1,61	- 0,30	0,56
De 60 à 69 ans	0,15	0,12	0,37	0,65	- 1,08	4,43
70 ans et plus	- 0,24	0,34	- 1,27	4,73	- 1,88	11,89
Type de famille						
Homme seul	2,39	18,23	0,45	0,41	1,54	8,54
Femme seule	2,02	12,14	1,39	5,10	1,45	6,73
Couple sans enfant	0,70	1,41	- 0,06	0,01	0,73	1,68
Couple avec un enfant	- 0,33	0,19	0,31	0,23	0,14	0,05
Couple avec 2 enfants	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec 3 enfants et plus	0,89	2,10	2,13	16,13	- 0,61	0,62
Famille monoparentale	1,43	5,10	2,42	19,96	1,23	4,93
Autres ménages	0,60	0,92	1,21	4,11	1,34	5,36
Santé						
Ménage sans handicap	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Ménage avec handicap	0,79	10,94	0,76	5,90	0,39	1,66
Présence de chômeurs						
Ménage sans chômeur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Ménage avec au moins un chômeur	1,87	43,46	0,49	1,90	0,17	0,13
Revenu (Déciles)						
D1	//	//	//	//	- 2,49	3,69
D2	//	//	//	//	1,67	11,93
D3	//	//	//	//	Réf.	Réf.
D4	//	//	//	//	0,56	1,13
D5	//	//	//	//	0,60	1,29
D6	//	//	//	//	0,82	2,45
D7	//	//	//	//	- 0,35	0,24
D8	//	//	//	//	- 0,41	0,38
D9	//	//	//	//	- 15,46	0,00
D10	//	//	//	//	- 15,32	0,00
- 2 Log L	933		739		612	

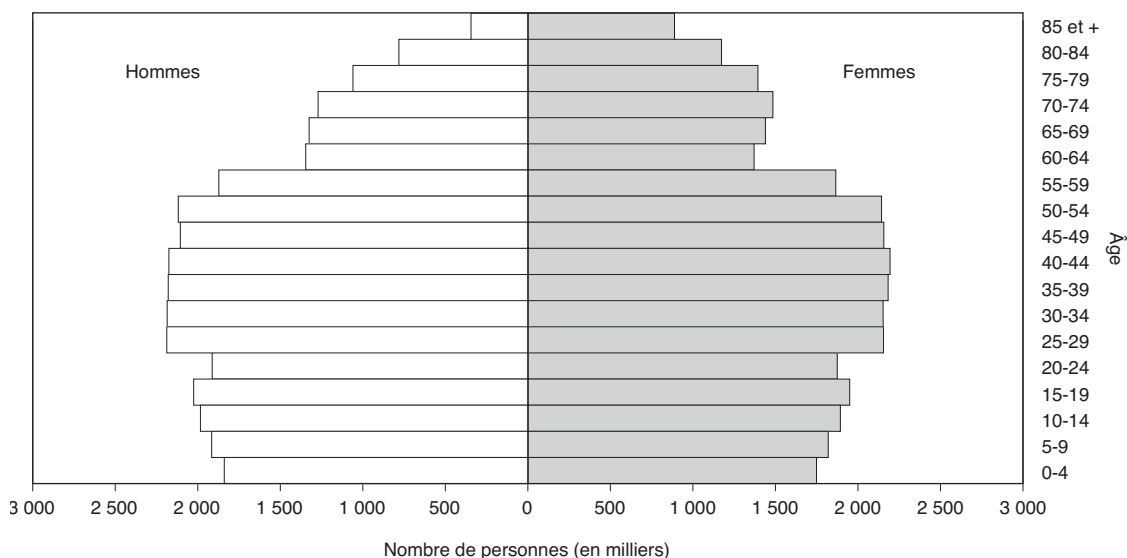
Lecture : le coefficient de Wald (carré de la statistique de Student) donne une mesure de la précision de l'estimation du coefficient : plus sa valeur est élevée, plus l'estimation est précise. Il est usuel de comparer sa valeur avec le seuil de 4, qui est approximativement la valeur limite permettant d'interpréter le signe du coefficient. Un coefficient sera dit significativement positif (respectivement négatif), au seuil de 5 %, si le Wald associé dépasse 4. Ceci signifie que la probabilité que le coefficient soit du signe contraire est inférieure à 5 %. Données pondérées (pondération transversale).

pauvreté ont toutes les caractéristiques des populations défavorisées. Ils sont formés surtout de personnes ayant un faible niveau de diplômes, qui dans la période récente sont aussi celle qui sont le plus touchées par le chômage. Les configurations de famille les plus concernées par ce cumul sont d'une part les familles monoparentales et d'autre part les personnes seules et parmi celles-ci les hommes seuls. Les ménages affectés par des problèmes de santé sont aussi des ménages exposés au risque de pauvreté multiforme.

Ce cumul des trois formes de pauvreté concerne aussi relativement plus souvent les ménages de jeunes que de personnes âgées, ce qui traduit en partie le choix dans cette étude de ne pas imputer des ressources non monétaires, qu'il s'agisse de valeur de la production domestique ou de services du capital (loyers fictifs) : les ménages propriétaires, plus nombreux chez les personnes âgées, ont plus d'aisance à revenu égal que les locataires. Mais ceci traduit aussi que les condi-

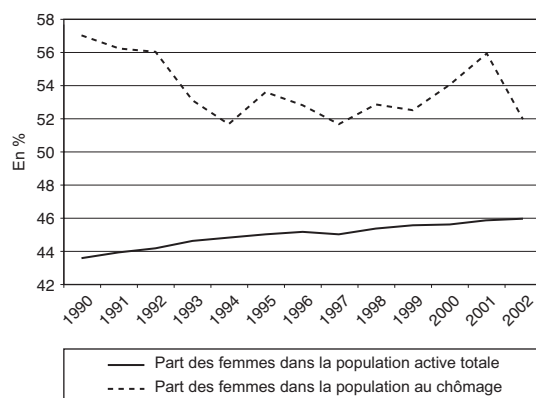
tions de vie des personnes âgées reflètent l'accumulation passée, à un moment du cycle de vie où les revenus étaient plus élevés, alors que les jeunes doivent faire face à leur installation et sont en phase de construction de leur propre foyer : si les revenus sont bas, l'installation précaire, les trois formes de pauvreté ont toutes chances de coïncider. En se cantonnant à une population un peu moins en difficulté (deux symptômes de pauvreté seulement), on retrouve à peu près les mêmes caractéristiques que pour les ménages du « noyau dur ». Les agriculteurs deviennent un peu plus concernés par cette situation, de même que les ménages de grande taille. Rappelons toutefois les limites de cette analyse, certaines dimensions n'ayant pas été introduites, fautes d'être disponibles dans tous les pays, alors même qu'elles sont importantes comme, par exemple, le fait d'être étranger, d'être reconnu en tant que pauvre par la société, notamment en étant assisté par le biais des minima sociaux perçus comme le RMI (cf. Lollivier et Verger, 1997). □

Graphique I
Pyramides des âges en France en 1999



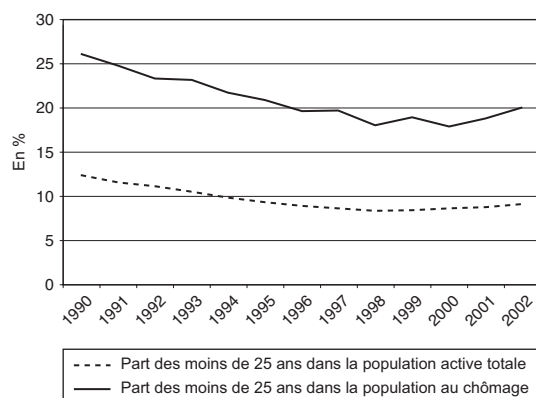
Source : recensement 1999, Insee.

Graphique II :
Population active des femmes



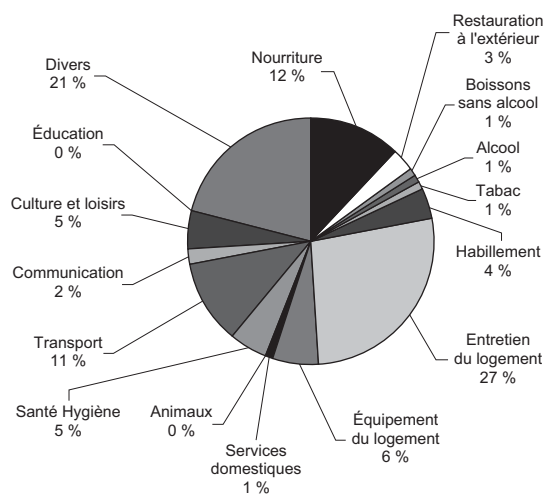
Source : enquête Emploi, Insee.

Graphique III
Population active des moins de 25 ans



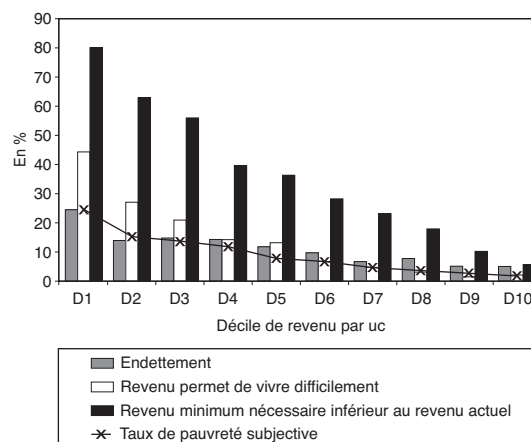
Source : enquête Emploi, Insee.

Graphique IV
Structure de consommation en 1995



Source : enquête Budget de famille, 1995, Insee.

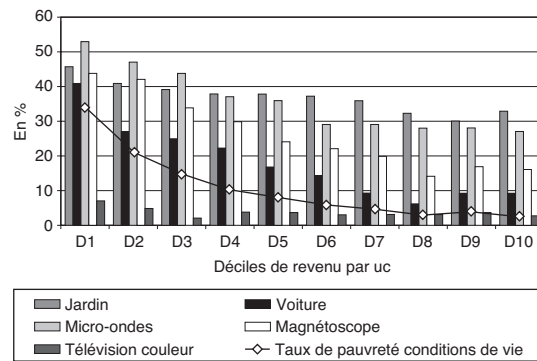
Graphique V
Difficultés budgétaires et pauvreté subjective en 2001



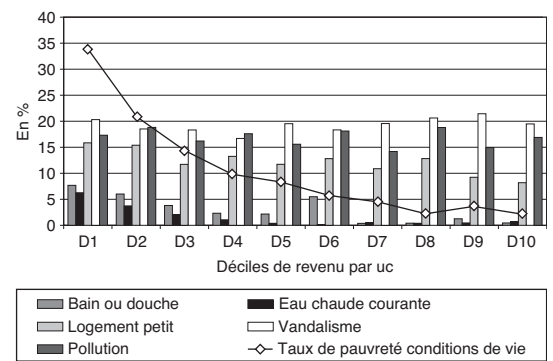
Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Graphique VI
Indicateurs et taux de pauvreté de conditions de vie en 2001

A - Biens d'équipement



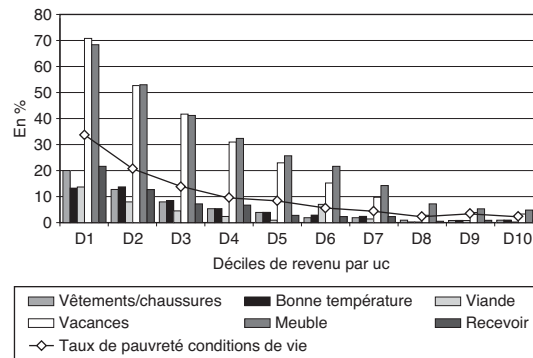
B - Logement et environnement



Lecture : C'est la non-possession du bien qui est portée sur le graphique.

Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

Graphique VII
Indicateurs et pauvreté de conditions de vie en 2001 :
manque de moyens financiers



Source : Panel européen, 2001, Insee, données pondérées (pondération transversale).

BIBLIOGRAPHIE

- Atkinson A.B., Rainwater L. et Smeeding T. (1995)**, « Income Distribution in OECD Countries. The Evidence from the Luxembourg Income Study (LIS) », OCDE.
- Dennis I. et Guio A.C. (2003)**, « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie I », *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, n° 8/2003, Eurostat.
- Förster M. et Mira d'Ercole M. (2005)**, « Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 22.
- Herpin N. et Verger D. (2000)**, *La consommation des Français*, Collection Repères, La Découverte, deux volumes, n° 279 et n° 280.
- Insee (2001)**, France Portrait social 2001-2002.
- Insee (2005)**, France Portrait social 2005-2006.
- Lollivier S. et Verger D. (1997)**, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 113-141.
- Lollivier S. et Verger D. (1999)**, « Pauvreté d'existence, monétaire et subjective : facteurs de persistance et corrélations sur données de panel », *Revue économique*, vol. 50, n° 3, pp. 431-450.
- Nolan B. et Whelan C.T. (1996)**, *Ressources, Deprivation and the Measurement of Poverty*, Oxford, Clarendon Press.
- Pnud (1999)**, « Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement », Nations Unies.
- Szukięłojć-Bieńkuńska A., Fall M. et Verger D. (2000)**, « Comparaison des conditions de vie en France et en Pologne », Département des conditions de vie du GUS, Varsovie.
- Pronovost G. (2000)**, « Les temps sociaux. Une comparaison France-Canada-Québec », in Huet, Armel et Saez, Guy (sous la direction de), *Le règne des loisirs*, Paris, Éditions de l'aube/DATAR, 2002, pp. 41-68.
- Esping-Andersen G. (1999)**, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, PUF, Paris.
- OCDE (2004)**, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE, Principaux agrégats*, volume 1.
- Lollivier S. et Verger D. (2005)**, « Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté », n° 383-384-385, ce numéro.
- Lollivier S. et Verger D. (1996)**, « Les indicateurs de privation des ménages en 1994 dans le panel européen », Document de travail, n° F9606, Insee.
- Économie et Statistique (1997)**, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310.
- Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2004)**, *Le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion 2003-2004*, la Documentation française, 168 p.
- Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2004)**, *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion 2003/2004*, la Documentation française, 672 p.
- Pison G. (2005)**, « Tous les pays du monde », *Population et Sociétés*, n° 414, Ined.
- Verger (2005)**, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Économie et Statistique*, n° 383-384-385, ce numéro.